

Marines, le 7 mars 2023,

## AVIS

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le :

**Mardi 21 mars 2023 à 20h**

Salle du Conseil Municipal

Mairie de Marines – 4 place du Maréchal Leclerc

### ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 7 février 2023

Relevé des décisions du Maire

#### I- Finances

- I-1- Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal ville
- I-2- Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe logements
- I-3- Vote du compte administratif 2022 du budget principal ville
- I-4- Vote du compte administratif 2022 du budget annexe logements
- I-5- Affectation des résultats comptables de 2022 du budget principal ville
- I-6- Affectation des résultats comptables de 2022 du budget annexe logements
- I-7- Vote des taux de fiscalité 2023
- I-8- Vote des subventions versées aux associations pour l'année 2023
- I-9- Révision des tarifs communaux
- I-10- Vote du budget primitif 2023 du budget principal ville
- I-11- Vote du budget primitif 2023 du budget annexe logements
- I-12- Acceptation des chèques ANCV comme moyen de paiement
- I-13- Adhésion de la ville à l'amicale de Dion-Bouton

Marines, le 7 mars 2023,

## II- Ressources humaines

II-1- Modification de l'emploi du Responsable Jeunesse en Responsable Pôle Cohésion

II-2- Création d'un contrat de projet pour un poste de chargée de communication

II-3- Création d'un emploi en accroissement temporaire d'activité d'un agent espaces verts

II-4- Création d'un emploi d'un agent entretien

## III- Urbanisme

III-1- Dénomination d'une voie ouverte à la circulation publique

Questions et informations diverses

Le Maire,

